

« 10 propositions pour fluidifier les parcours », Chantal Legoux, Référente Insertion Professionnelle, MDPH Marne

- 1. ESAT ou ESAT Passerelle (préparation MO)**
 0. Repérer les parcours en transition dès la 1ère orientation (en revoyant les critères)
- 2. CDD (remplacements, surcroît d'activité)**
 0. Facilite le fonctionnement des ateliers
 - a. Permet à la personne de travailler en fonction de ses possibilités fluctuantes (intérim)
- 3. Temps partiels : Raisonner en personnes accueillies et non ETP (Cf M. RAMBEAUX) pour favoriser les temps partiels / Norme = mi-temps**
 0. Réservés essentiellement aux personnes fatigables / Peu d'intégration de nouveaux travailleurs en temps partiel
 - a. Refus d'entrer en ESAT à temps plein (logique RSDAE qui considère AAH parce que ne peut travailler > mi-temps)
 - b. Les temps complets génèrent absentéisme, fatigue, stress, mal-être (Psy +++)
 - c. Quid pour les personnes qui vont pouvoir travailler en MO temps partiel
- 4. Maintien des MISPE (CNSA ?) :**
 0. Souple, favorise le retour de bilan de stage ESAT
 - a. 2x2 semaines suffisantes (non rémunérées + période d'essai 2x6 mois).
 - b. Freine le nombre de stagiaires
 - c. PMSMP = Inscrit pôle emploi ?
- 5. ESAT hors les murs + ateliers plus attractifs pour les jeunes**
 0. Permet inclusion, moins de stigmatisation, développer la valeur travail
 - a. Sensibilisation des employeurs et salariés à la question du handicap
 - b. Facilite les nouveaux marchés
- 6. Renforcement des dispositifs de transition**
 0. Des préo : Evaluation des capacités et définition projet pro (Décret 2020)
 - a. Emploi accompagné : dispositif d'accompagnement pérenne auprès des entreprises
- 7. Améliorer le partenariat avec les mandataires judiciaires**
 0. Recueil et partage du projet de vie de la personne
 - a. Accompagnement pour les démarches d'inscription sur liste d'attente + suivi
- 8. Améliorer les partenariats avec les CMP et autres services de soins**
 0. Problématique santé, addictions, hygiène, sexualité, parentalité, dangers internet
 - a. Formation des moniteurs sur les conduites à tenir liées aux troubles spécifiques (autisme, troubles psy, troubles dys sévères, troubles sensoriels...)
 - b. Freins périphériques (mobilité-ruralité, hébergement, garde d'enfants...)
- 9. Favoriser les sorties ESAT en cas de perte de sens au travail (Un avenir après le travail)**
 0. Relais des FH vers des solutions variées d'hébergements adaptés (FDV, EHPAD, habitat inclusif...)
 - a. Relais activités de jour, bénévolat
 - b. Renforcer les partenariats avec les médecins du travail (inaptitude notamment psy)
 - c. Maintien activité minimale en ESAT pour certains résidents de foyers de vie
- 10. Partenariat ESAT / MDPH**